

## COMMUNE DE GESVES

### CONVOCATION du CONSEIL COMMUNAL

Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation

Art. L1122-17. (ancien Art.90 NLC)

Le conseil ne peut prendre de résolution si la majorité de ses membres en fonction n'est présente.

Cependant si l'assemblée a été convoquée deux fois sans s'être trouvée en nombre compétent, elle pourra, après une nouvelle et dernière convocation, délibérer, quel que soit le nombre des membres présents, sur les objets mis pour la troisième fois à l'ordre du jour.

Les deuxième et troisième convocations se feront conformément aux règles prescrites par l'article L1122-13, et il sera fait mention si c'est pour la deuxième fois ou pour la troisième que la convocation a lieu; en outre, la troisième convocation rappellera textuellement les deux premières dispositions du présent article.

Conformément au Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation,  
le Collège communal a l'honneur d'inviter  
Mesdames et Messieurs les membres du Conseil communal  
à se réunir à la SEANCE du CONSEIL qui aura lieu le mercredi 19 février 2025 à 19h30  
**en la salle des Fêtes de Gesves**  
(chaussée de Gramptinne, 112 à 5340 GESVES)

### ORDRE DU JOUR

#### EN SEANCE PUBLIQUE

#### **REGLEMENT**

1. Règlement d'Ordre Intérieur (ROI) du Conseil communal - Actualisation

#### **DESIGNATIONS**

2. Organe de Consultation du Bassin de Mobilité (OCBM) - Désignation d'un représentant du Conseil communal
3. Agence Locale pour l'Emploi (ALE) - Désignation des 6 représentant(e)s du Conseil communal aux Assemblées générales
4. ETHIAS Pension FUND OFP - Désignation d'un représentant Permanent au sein de l'Assemblée générale
5. Opérateur de Transport de Wallonie (OTW) - Désignation d'un représentant du Conseil communal
6. Parc Naturel et GAL Coeur de Condroz (PNCC) - Désignation des représentant(e)s du Conseil communal
7. Trans&Wall - Désignation de 5 représentant(e)s du Conseil communal
8. Namur-Europe-Wallonie asbl (NEW) - Désignation de 3 représentant(e)s
9. Renouvellement de la Commission Communale de l'Accueil (ATL)

#### **COMMISSIONS**

10. Commissions/Comités/Conseils - Appel à candidature

#### **TAXES-FISCALITE**

11. Règlements-taxes et/ou redevances - Approbation des Autorités de Tutelle - Information

#### **FINANCES**

12. Budget 2025 - Réformation par l'Autorité de Tutelle - Information

## **PATRIMOINE**

13. Matériel communal à déclasser
14. Vente du presbytère de Sorée situé rue du Centre 31 à 5340 SORÉE et cadastré division 5, section A et numéro 176 B - Actualisation du prix de vente
15. Conventions de cessation d'occupation de parcelles privées dans le cadre des travaux de réfection du pont sis rue du Ruisseau - Approbation des conditions

## **MARCHES PUBLICS**

16. Marché public de fournitures d'un véhicule grand fourgon d'occasion - Approbation des conditions et du mode de passation
17. Marché public de fournitures d'un véhicule camionnette avec lift d'occasion - Approbation des conditions et du mode de passation
18. Marché public de fournitures d'un véhicule avec benne basculante d'occasion - Approbation des conditions et du mode de passation

## A HUIS CLOS

## **PERSONNEL**

1. Personnel - Procédure de licenciement

## **ENSEIGNEMENT**

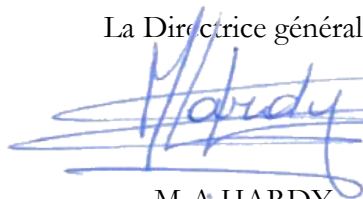
2. Écoles communales de l'Envol et de la Croisette - Mise en disponibilité pour maladie (IB) - Ratification de la décision du Collège communal du 27/01/2025
3. École communale de l'Envol - Désignation d'un maître de psychomotricité à titre temporaire à temps partiel (2 p/s, NS) à partir du 27/01/2025 dans le cadre de l'augmentation de cadre en maternelle à partir du 20/01/2025 - Ratification de la décision du Collège communal du 03/02/2025
4. École communale de l'Envol - Demande de démission en date du 01/02/2025 d'un instituteur primaire (24 p/s, RB)
5. École communale de l'Envol - Désignation d'une institutrice primaire à titre temporaire à temps plein (24 p/s, AH) du 01/02/2025 au 04/07/2025 dans l'emploi vacant suite à une démission (RB) - Ratification de la décision du Collège communal du 10/02/2025
6. École communale de la Croisette - Désignation d'une institutrice primaire à titre temporaire à temps partiel (1 p/s, SR) du 06/01/2025 au 30/04/2025 dans le cadre des périodes organiques d'accompagnement personnalisé (AP) - Ratification de la décision du Collège communal 10/02/2025

7. École communale de la Croisette - Désignation d'un maître de seconde langue de néerlandais temporaire à temps partiel (4 p/s - Mme JH) en remplacement (NC, absente pour raison médicale) - Désignation à partir du 13/02/2025 - Ratification de la décision du Collège communal du 10/02/2025

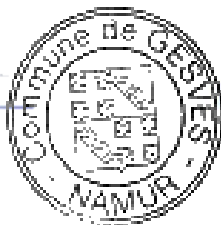
Ainsi décidé par le Collège communal en séance du 10/02/2025

Par ordonnance :

La Directrice générale,



M-A HARDY



Le Bourgmestre,



M VAN AUDENRODE